



Vous souhaitez rejoindre
le Conseil des Sages ?

Adressez votre candidature :

par courrier :

À l'attention de M. le Maire
Hôtel de Ville
Place Foch
CS 50362
61014 Alençon Cedex

par mail :

democratie.participative@ville-alencon.fr

par dépôt :

à l'Hôtel de Ville ou aux Espaces France
services à Perseigne et à Courteille

Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à contacter

le service Démocratie Participative :

Tél. : 02 50 90 42 05

democratie.participative@ville-alencon.fr

Rejoignez-nous,
vous avez la parole !

le
Conseil
des Sages
au service de la Ville





Qu'est-ce que c'est ? Qui peut siéger ?

Le Conseil des Sages est une des instances participatives de la Ville d'Alençon. Il offre aux personnes de plus de 55 ans, libérées de toute activité professionnelle, la possibilité de participer à la vie locale, en mettant au service de leurs concitoyens leur temps libre, leur mémoire, leurs savoir-faire ou leur expérience.

Instance consultative de réflexion et de propositions sur des questions d'intérêt général, le Conseil des Sages permet d'enrichir et compléter les projets municipaux.

Comment ça fonctionne ?

Les Sages se réunissent en réunion plénière environ tous les deux mois jusqu'à 4 fois par an. Ils peuvent également participer à des groupes de travail créés par les services municipaux, ainsi qu'à des temps de concertation sur les différents projets de la Ville.



Bulletin d'inscription Sages volontaires

**Ouvert aux personnes résidant à Alençon
de + de 55 ans libérées de toute
activité professionnelle**

Nom : _____

Prénom : _____

Homme Femme

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Fait le : _____

Signature :

